

Le soleil est de retour,  
les avantages valent le détour !!!



- **Heure de solidarité** : tu dois prendre une heure **avant le 30 juin 2011**, avec accord de ton hiérarchique.
- **Fête des mères** : maman, si tes enfants ont moins de 16 ans, tu disposes d'une heure à prendre **avant fin juillet 2011**.
- **1er mai** : à partir du 2 mai tu pourras récupérer cette journée par CieL **jusqu'à fin décembre 2011**.

## Le RDV de l'année !!!

Les négo salariales sont terminées, l'heure des entretiens a sonné !



Eh oui, tu ne le sais peut-être pas mais ta direction (DA et/ou DGA) doit te recevoir afin de t'informer du résultat : augmentation ou pas. Si tu n'as pas été reçu, il n'est jamais trop tard ! Tu peux toujours demander à l'être afin de ne pas rester dans l'incertitude et connaître les motivations du verdict.

Et en parlant d'augmentation, ne pas confondre :

- Mesures collectives : pour 2011, une augmentation de 500 € uniquement pour les salariés ayant une RBA inférieure à 26.000 €
- Mesures Individuelles : ces augmentations sont « censées » refléter le professionnalisme et les compétences.

Attention, les mesures collectives viennent s'ajouter aux MSI et ne doivent en aucun cas être déduites du montant MSI prévu initialement, comme cela se pratique pourtant trop fréquemment.

## A la recherche de mon indépendance

Hutch, jeune embauché cherche un logement sur Paris, mission difficile : logements trop rares et loyers inabordables.



Il appelle son délégué FO pour avoir des info :

- Salut Huggy, je cherche un logement, t'as pas un tuyau ?
- Ben oui, comme tu as 6 mois d'ancienneté, tu as le droit au 1% logement.
- Comment ça marche ?
- Tu dois remplir un dossier que tu trouveras dans l'intranet ABC'DRH
- C'est bon j'y suis.
- Ok tu le remplis et tu le renvoies accompagné des justificatifs demandés.
- Et tu penses que ça va aller vite ?
- Je peux pas te donner de délai, y a pas de règles. Néanmoins, en cas d'urgence, tu peux te faire aider par l'assistante sociale.
- Ok, et si je trouve un logement par un autre biais, y a-t-il d'autres aides ?
- Bien sûr, dans tous les cas tu as droit au « loca-pass » qui participe à hauteur de 500 euros pour ton dépôt de garantie, que tu rembourseras sans frais en petites mensualités. Ce même organisme te sert aussi de garant les 3 premières années.
- Ok et si je décide d'acheter ?
- Tu peux bénéficier du PTZ +, du prêt accession 1% logement et aussi des prêts immo LCL à conditions préférentielles et de la décôte prêt « épargne logement » accordés aux CLP.
- Ok je te remercie, tu seras à ma pendance... de crémaillère bien sûr!!!





## En boîte ou dans ta boîte, tu quittes ta cravate ?

On connaît tous la prise de tête du matin devant sa glace pour se raser, se coiffer, se pomponner et trouver comment s'habiller ...

Jusqu'où peut-on rester maître de son style ?  
La question ne se pose pas lors des animations commerciales où l'on nous impose de porter des « tee-shirts » taille unique (trop grands pour les petits et trop petits pour les grands). Pourtant le reste du temps le polo est proscrit ; par 40°, la cravate devient notre pire ennemie !

Sache qu'il n'est mentionné, ni dans le règlement intérieur, ni dans notre convention collective et encore moins dans le code du travail, l'exigence d'une tenue réglementaire.

Du moment que celle-ci reste décente ...

On attendra donc les vacances pour sortir la tenue de plage !



## Candidat Libre



Si tu es inscrit au BP ou au BTS en candidat libre, sache que tu as aussi droit aux **3 jours de révision**.

## Mutation en IDF



Le savais-tu ?

Tu acceptes un changement de poste, c'est le grand jour mais ton temps de transport passe à **2H minimum A/R**.

- Dans ce cas, la 1ère année, tu as droit :
1. à une prime : 610 € pour un allongement minimum de 15 minutes ou 1.220 € si supérieur à 30 minutes.
  2. à des jours de congé : 1 journée pour un allongement inférieur à 15 minutes ou 2 jours si celui-ci est supérieur ou égal à 15 minutes.



## Collègue, il **FO** te protéger

Ta protection passe par le respect de l'ensemble des règles éthiques qui guident la profession. A défaut ta responsabilité peut être engagée. Quelle que soit la pression ou le type d'opérations commerciales (push, opération coup de poing, lancement d'un nouveau produit...), tu te dois de respecter la déontologie. L'engagement de couverture de ton supérieur ne te suffira pas.

**PROTEGE-TOI EN RESPECTANT  
LA DEONTOLOGIE**



## Contacts

Céline MASSON

FO Jeunes LCL

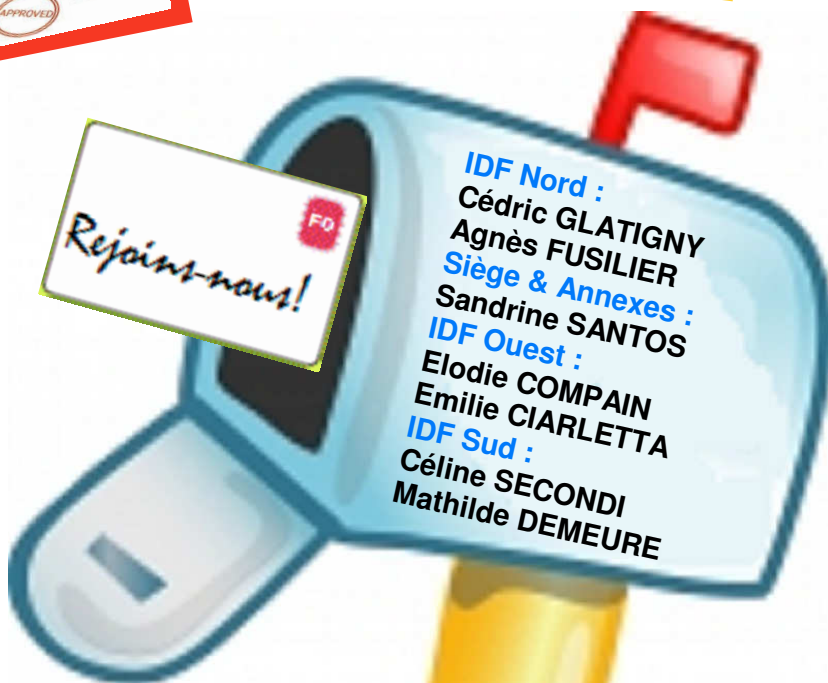
[www.fo-jeunes-lcl.com](http://www.fo-jeunes-lcl.com) / [www.fo-lcl.fr](http://www.fo-lcl.fr)

[folclcm@gmail.com](mailto:folclcm@gmail.com)

01.42.95.12.06.

01.42.95.10.75.

15 rue feydeau 75002 PARIS BC : 315-45



**IDF Nord :**  
Cédric GLATIGNY  
Agnès FUSILIER  
**Siège & Annexes :**  
Sandrine SANTOS  
**IDF Ouest :**  
Elodie COMPAIN  
Emilie CIARLETTA  
**IDF Sud :**  
Céline SECONDI  
Mathilde DEMEURE